



## Direction de l'accompagnement des territoires

Réunion du 12 avril 2024

Date de convocation : 04 avril 2024

Délibération N° 1

### ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF "CHEQUE-ARBRE 71"

Prolongation du délai de validité des aides 2023 et 1ère programmation 2024

**Président** : M. Frédéric BROCHOT

**Membres présents** : AURAY Géraldine, BALLOT Alain, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CANTIER Nadège, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, COGNARD Jean-François, CORNELOUP Josiane, COURTOIS Jean-Patrick, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DURIX Arnaud, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTELIN Cécile, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, ROBLOT Elisabeth, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise.

**Membre(s) absent(s) ou excusé(s)** : ACCARY André, AMIOT Catherine, BARNAY Marie-Claude, BERGERET Vincent, COUILLEROT Evelyne, DESJOURS Thierry, GIEN Chantal, MARTIN Sébastien.

ACCARY André a donné pouvoir à CHENUET Carole (pouvoir sans effet sur cette délibération car M. ACCARY ne peut pas prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Mairie de PARAY-LE-MONIAL), AMIOT Catherine à BROCHOT Frédéric, BARNAY Marie-Claude à LAUBERAT Didier, BERGERET Vincent à VAILLANT Françoise (pouvoir sans effet sur cette délibération car M. BERGERET ne peut pas prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Mairie de CHATENOY-LE-ROYAL), COUILLEROT Evelyne à HIPPOLYTE Jean-Marc, DESJOURS Thierry à MAUNY Marie-France (pouvoir sans effet sur cette délibération car M. DESJOURS ne peut pas prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Mairie de DIGOIN), GIEN Chantal à LOTTE Dominique (pouvoir sans effet sur cette délibération car M. LOTTE ne peut pas prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Mairie de GUEUGNON), MARTIN Sébastien à LANOISELET Dominique (pouvoir sans effet sur cette délibération car Mme LANOISELET ne peut pas prendre part au vote en raison de ses fonctions au sein de la Mairie de BUXY).

## **LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 18 juin 2020 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté son Plan environnement 2020-2030, fixant notamment un Plan nature dont les objectifs principaux sont le renforcement du maillage vert du territoire Saône-et-Loirien et l'accompagnement à la plantation de 600 000 arbres d'ici 2030,

Vu la délibération du 20 mai 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le dispositif « Chèque-arbre 71 » pour accompagner les projets de plantations des collectivités et des associations actives dans le domaine de la préservation de l'environnement et des patrimoines,

Vu la délibération du 19 novembre 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a mis à jour le Règlement d'intervention du dispositif « Chèque-arbre 71 »,

Vu la délibération du 21 octobre 2022 aux termes de laquelle la Commission permanente a adopté le Règlement d'intervention 2023 du dispositif « Chèque-arbre 71 »

Vu la délibération du 20 décembre 2023 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le Règlement d'intervention 2024 du dispositif « Chèque-arbre 71 »,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant les phénomènes externes et indépendants de la volonté des porteurs de projet (rupture de stock sur les jeunes plants, disponibilité des prestataires, aléas climatiques...) pouvant entraîner un décalage dans le planning de réalisation des plantations des projets retenus en 2023, au-delà du délai de validité actuel des aides,

Considérant les 7 dossiers instruits composant la première série d'aides du dispositif « Chèque-arbre 71 » pour 2024,

### **Après en avoir délibéré,**

Décide à l'unanimité des votes exprimés :

- de prolonger d'une année supplémentaire la validité des aides attribuées en 2023 dans le cadre du dispositif "Chèque-arbre 71", pour les porteurs de projets qui en feront la demande expresse, tels que récapitulés dans le tableau joint en annexe 1,

- d'attribuer, dans le cadre du dispositif départemental "Chèque-arbre 71", une première série d'aides 2024 pour 7 projets, pour un montant total de 7 000 €, tel que détaillé dans le tableau joint en annexe 2.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de CLUNY, Mme LEMONON Elisabeth (adjointe) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de PIERRE-DE-BRESSE, Mme GRUET Aline (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

En raison de leurs fonctions au sein de la Mairie de MACON, Mme CANNET Claude (Conseillère déléguée) et MM. COURTOIS Jean-Patrick (Maire), REYNAUD Hervé (Adjoint) quittent la salle lors des débats et du vote et ne prennent ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de SENS-SUR-SEILLE, M. JACQUARD Sébastien (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de BUXY, Mme LANOISELET Dominique (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de SANVIGNES-LES-MINES, Mme PERRIN Viviane (1ère adjointe) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de CHAROLLES, M. BERTHIER Pierre (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de DOMPIERRE-LES-ORMES, Mme AURAY Géraldine (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de BRANGES, M. VADOT Anthony (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de GUEUGNON, M. LOTTE Dominique (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

En raison de ses fonctions au sein de la Mairie de MARCIGNY, Mme CHENUET Carole (Maire) quitte la salle lors des débats et du vote et ne prend ainsi pas part au vote.

Pour 2024, les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme et l'autorisation de programme « Plan environnement », l'opération « 2024 – Chèques arbres 71 », l'article 2041482.

Pour 2023, les crédits sont inscrits au budget du Département sur le programme et l'autorisation de programme « Plan environnement », l'opération « 2023 – Chèques arbres 71 », les articles 20422 et 2041482.

Le Président,  
ANDRE ACCARY

**Exécutoire de plein droit**

Transmission en Préfecture le 19/04/2024

Publié ou Notifié le 22/04/2024

Affiché le



### Chèque-arbre 71 - 1ère programmation

Canton	Tiers	Objet du dossier	Montant du projet	Montant de la base subventionnable	Montant proposé	Nombre d'arbres à planter	Nombre d'arbustes à planter	dont ml de haies
AUTUN-2	Commune de MESVRES	Programme de végétalisation multi-sites	1 221,52 €	1 104,71 €	500 €	39	0	30
CLUNY	Commune de CLUNY	Programme de végétalisation multi-sites	9 356,00 €	9 236,00 €	2 000 €	88	0	0
CLUNY	Commune de LA GUIJCHE	Plantations sur une aire de jeux	2 151,00 €	2 151,00 €	1 000 €	32	0	0
LE CREUSOT-1	COMMUNE DE MONTCENIS	Plantation Place du Champ de Foire	1 418,27 €	1 173,30 €	500 €	17	0	0
LOUHANS	Commune de LOUHANS-CHATEAURENAUD	Plantations d'arbres de naissance	4 018,00 €	4 018,00 €	2 000 €	60	0	0
MACON-1	Commune de SANCE	Opération 2024 " Une naissance- Un arbre"	1 252,50 €	1 142,50 €	500 €	15	0	0
PIERRE-DE-BRESSE	COMMUNE DE PIERRE DE BRESSE	Plantation d'arbres Place du Champ de Foire et parking près de la Mairie	2 355,00 €	2 355,00 €	500 €	15	0	0
<b>TOTAL</b>					<b>7 000 €</b>	<b>266</b>	<b>0</b>	<b>30</b>



## Chèque-arbre 71 : liste des dossiers 2023 non soldés

Nom du Tiers	Objet du dossier	Montant Projet HT / TTC	Montant dépenses éligibles	Montant de l'aide	Date CP	Date de caducité de l'aide	Date de prolongation de validité si demande expresse du bénéficiaire
DYO	Plantation d'arbres sur le parking de la salle des fêtes	3 100,00 €	3 100,00 €	500 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
JAMBLES	Plantation d'arbres sur 2 terrains communaux	1 651,75 €	1 651,75 €	500 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
HURIGNY	Plantation d'arbres dans le parc du château d'HURIGNY	2 000,00 €	2 000,00 €	500 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
PARAY LE MONIAL	Création d'une forêt urbaine à Paray-le-Monial	7 240,00 €	7 240,00 €	2 000 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
MACON	Création d'une forêt urbaine au sud de la ville de Mâcon	5 651,00 €	5 651,00 €	2 000 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
SENNECEY LE GRAND	Plantations d'arbres à l'étang de Chailloux	1 936,00 €	1 836,00 €	500 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
SARRY	Végétalisation d'un espace communal	1 002,27 €	1 002,27 €	500 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
DRACY LE FORT	Plantation d'arbres sur la commune	1 402,80 €	1 369,20 €	500 €	07/04/2023	02/05/2024	02/05/2025
MARTIGNY LE COMTE	Plantation d'arbres parking de la salle des fêtes	3 377,27 €	2 677,27 €	1 000 €	05/05/2023	25/05/2024	25/05/2025
CHISSEY-LES-MACON	Aménagement du verger communal	2 995,00 €	2 625,00 €	500 €	05/05/2023	25/05/2024	25/05/2025
BOURG-LE-COMTE	Création d'un verger communal et aménagement de l'aire de jeux	3 034,83 €	3 034,83 €	1 500 €	05/05/2023	25/05/2024	25/05/2025
SENS-SUR-SEILLE	Création d'un verger communal	4 003,50 €	2 053,50 €	1 000 €	05/05/2023	25/05/2024	25/05/2025
CHARETTE-VARENES	Implantation de 15 arbres sur la commune	1 055,90 €	1 055,90 €	500 €	05/05/2023	25/05/2024	25/05/2025
BUXY	Plantation suite au projet de création d'équipement sportif de santé sur un ancien terrain de basket	1 771,60 €	1 689,60 €	500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
CHATENOY-EN-BRESSE	Préservation du parc du château, Plantation de 15 arbres dans le parc communal	3 027,00 €	2 877,00 €	500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
LA CHAPELLE-SOUS-DUN	Aménagement de la Place Brancelly et plantation arbres place du Lac	1 018,73 €	1 018,73 €	500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
LUGNY	Aménagement d'espaces verts	5 595,31 €	5 536,98 €	2 000 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
MONTCEAU LES MINES	Projet d'implantation d'arbres aux Grands Parcs sur la commune de Montceau les Mines	3 300,00 €	3 300,00 €	1 500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
MUSSY-SOUS-DUN	PLANTATION ARBRES PARKING DU VIADUC	1 864,29 €	1 714,29 €	500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
PRISSE	Plantation de 18 arbres sur la commune	1 111,71 €	1 111,71 €	500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
SALORNAY S/GUYE	Plantation d'arbres et d'arbustes sur des espaces publics communaux	2 100,00 €	2 100,00 €	1 000 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
SANVIGNES-LES-MINES	Plantations d'arbres en cohérence avec les enjeux de la biodiversité et de la sauvegarde du patrimoine végétal	5 545,00 €	4 720,00 €	500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
BOIS GOURMAND DU CHALONNAIS	Compléter les plantations dans notre forêt comestible	1 014,94 €	1 014,94 €	500 €	02/06/2023	22/06/2024	22/06/2025
CHAROLLES	plantation d'arbres sur le site du Tir à l'Oiseau	1 645,00 €	1 630,00 €	500 €	07/07/2023	20/07/2024	20/07/2025
CUISERY	plantations d'arbres et d'arbustes pour la halte touristique	2 020,00 €	2 020,00 €	1 000 €	07/07/2023	20/07/2024	20/07/2025
SERMESSE	Plantation d'arbres et d'arbustes sur la commune	6 694,00 €	4 885,00 €	2 000 €	07/07/2023	20/07/2024	20/07/2025
DOMPIERRE LES ORMES	Plantation d'arbres	2 723,00 €	2 263,00 €	500 €	07/07/2023	20/07/2024	20/07/2025
BRANGES	Aménagement place de la gare et son jardin	2 503,64 €	2 503,64 €	1 000 €	22/09/2023	18/10/2024	18/10/2025
GUEUGNON	Végétalisation de la piste cyclable du quai de l'Europe	5 502,40 €	5 502,40 €	1 000 €	22/09/2023	18/10/2024	18/10/2025
SASSENAY	Aménagement des abords de la salle des fêtes et du complexe sportif	3 259,50 €	3 259,50 €	1 000 €	22/09/2023	18/10/2024	18/10/2025
BOIS-SAINTE-MARIE	Plantations paysagères	2 487,73 €	2 487,73 €	1 000 €	20/10/2023	15/11/2024	15/11/2025
CHAMPFORGEUIL	Plantations d'arbres sur une zone de loisirs	2 110,97 €	2 110,97 €	500 €	24/11/2023	18/12/2024	18/12/2025
DIGOIN	Aménagement d'un écran végétal entre la salle des fêtes et le hameau des capucines	5 504,64 €	4 159,12 €	1 000 €	24/11/2023	18/12/2024	18/12/2025
MARCIGNY	Plantations d'arbres et arbustes sur la commune	3 115,00 €	2 965,00 €	1 000 €	24/11/2023	18/12/2024	18/12/2025

30 000 €

